

**Allocution de Monsieur Alfred MARIE-JEANNE,  
Président de la Collectivité Territoriale de Martinique  
Inauguration officielle du Laboratoire Territorial d'Analyses**

Mercredi 10 Avril 2019

---

Monsieur le Président de l'Assemblée,  
Mesdames, Messieurs les élus,  
Monsieur le Directeur de l'ARS,  
Monsieur le Directeur du LTA,  
Messieurs les représentants de la Maîtrise d'œuvre,  
Mesdames, Messieurs, les partenaires,  
Mesdames, Messieurs,

Enfin, nous inaugurons le Laboratoire Territorial d'Analyses qui tient un rôle essentiel pour la sécurité alimentaire et la santé environnementale.

Cette inauguration a dû être différée à cause de problème de finitions et de réorganisation des services et des personnels.

C'est ce laboratoire qui réalise les analyses de bactériologie et de chimie des eaux. Ces analyses concernent notamment les *micropolluants* organiques que sont les pesticides. Elles sont essentiels pour la prévention de la santé humaine et la protection de l'environnement.

Le LTA intervient aussi à la demande de tiers pour des analyses vétérinaires, végétales et d'hygiène alimentaire.

C'est un centre habilité pour la vaccination anti-amarile, pour la protection des voyageurs.

Il est devenu, par la diversité de ses partenaires et de ses clients, un outil incontournable pour le secteur industriel et le développement économique.

Cet établissement a une activité continue et un potentiel de développement qui pourrait à terme lui assurer une relative autonomie. En témoigne, le renouvellement récent de son habilitation par le *Comité Français d'accréditation* (COFRAC) pour une dizaine de programmes techniques.

Certes, il bénéficie du concours financier de la Collectivité pour 50% de son budget annuel qui s'élève à trois millions quatre cent mille euros.

Malgré tout, je me dois de signaler les difficultés persistantes qui créent un risque pour l'activité.

**Avant tout, le risque industriel**, lié à la proximité de la distillerie « La Favorite ».

De facto, le laboratoire est exposé, lors de la période de production de l'usine, aux fumées polluantes qui proviennent de l'activité sucrière.

C'est un problème sérieux ; car il a déjà été cause de retrait de certains personnels pour des raisons médicales. Il se pourrait tout autant, qu'il influe sur la qualité des tests réalisés ou qu'il soit cause d'obsolescence accélérée des matériels.

Le choix de l'implantation était tout de même, risqué.

C'est pourquoi le 21 novembre 2017, j'ai alerté la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Madame Frédérique Vidal sur la problématique de la reconstruction du Laboratoire. Lors de notre échange, je lui ai fait savoir que cet établissement moderne avait été reconstruit sur un site qui pose problème, avant mon retour aux affaires.

En effet, il se trouve sur un site classé SEVESO, dû à la proximité d'une distillerie. Outre le risque d'explosion, il existe une pollution atmosphérique de particules fines relâchées par cette usine.

Je lui ai signalé que le bâtiment terminé non encore aménagé à l'époque de notre entretien, subissait déjà cette pollution, qui risquait de compromettre la fiabilité des résultats des analyses.

Je lui ai fait savoir que c'est l'Etat qui avait validé la construction de ce laboratoire sur ce site.

Je lui ai demandé de régler ce problème épineux. Car il ne s'agit nullement de déplacer la distillerie, ni de la faire fermer, mais bien de trouver solution (s) pour rendre ce laboratoire fiable et viable.

Le 31 janvier 2019, un courrier a été adressé à Monsieur le Préfet, rappelant le risque et le préjudice pour l'activité du Laboratoire.

Faut-il signaler que ce risque aurait dû avoir été repéré en amont, par le plan local d'urbanisme, avant sa construction.

Mesdames et Messieurs

Le 15 janvier 2018, le LTA a quand même déménagé l'ensemble de ses activités sur ce nouveau site. Les travaux qui avaient démarré le 25 septembre 2014, pour une durée initiale de 15 mois, se sont prolongés au-delà de trois ans. Ce chantier aura donc duré, deux fois plus de temps que prévu.

Les causes de ce long délai proviennent de difficultés d'ordre technique : notification tardive de certains lots ; problèmes de conception et des changements de programme.

Le coût global de l'opération s'est élevé à 11 173 000 euros. Il a été supporté en majeure partie par la Collectivité Territoriale, qui n'a pu bénéficier de financement européen plus conséquent en raison de l'inscription de ce projet sur l'ancien programme opérationnel 2007-2013, et des difficultés liées au lancement tardif du chantier.

C'est un bâtiment qui répond aux normes de fonctionnalité d'un laboratoire moderne et aux normes parasismiques actuelles (Eurocode 8). Il est d'une esthétique remarquable. Je remercie la Maitrise d'œuvre et toutes les entreprises et opérateurs qui y ont contribué.

Pour l'avenir, je demande aux services responsables de tout mettre en œuvre pour régler les questions de pollution pendantes.

Le laboratoire doit pouvoir répondre à la demande de préservation de l'environnement et de sécurité des Martiniquais. Il est prévu l'étendue de son champ d'action à l'analyse de la Chlordécone dans le sang des personnes qui en font la demande. Cela permettrait de mettre en place un programme de prévention plus pertinent et attractif pour répondre aussi à la demande des pays de l'OECS.

Ce serait un gage d'efficacité et de succès supplémentaire.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre vigilance.

Mèsi Anpil, Mèsi Anchay

**Le moment est venu de dévoiler la plaque du Laboratoire Territorial d'Analyses.**

Alfred MARIE-JEANNE  
Président de la Collectivité Territoriale de Martinique

